

**Directrice de publication :**  
Marianne BARRÉ  
**Abonnement :**  
inclus dans la cotisation  
**Impression :** SNMSU

**Commission paritaire :**  
0210 S 06752

**ISSN :**  
1770-5347

**Siège administratif :**  
**SNMSU-UNSA Éducation**  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 Ivry sur Seine Cedex  
Tél. 01 58 46 14 80  
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 103  
Décembre  
2018

## édito

### ***Le SNMSU-UNSA Éducation conforte sa position de syndicat majoritaire des médecins de l'éducation nationale aux élections professionnelles 2018 !***

Avec 60,63% des votes exprimés et trois sièges sur cinq, le SNMSU-UNSA Éducation maintient sa première place à la CAPN des médecins de l'éducation nationale. Grâce à l'obtention de ces trois sièges qui nous permettent d'avoir un commissaire paritaire pour les médecins hors classe, un pour ceux en première classe et un pour ceux en deuxième classe, nous allons pouvoir représenter et défendre les intérêts de tous les médecins titulaires, sans pour autant oublier les médecins non titulaires.

Grâce à ce très bon score, ce sont aussi les temps de décharges syndicales du Bureau national du SNMSU qui sont assurés pour les quatre années à venir.

En plus de la défense de nos adhérents, nous allons poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés lors de l'adoption de notre résolution générale en novembre 2016 : développer la promotion de la santé à l'école pour contribuer à la réussite de tous les élèves, et particulièrement des plus fragiles.

#### Sommaire

- 2 Résultats des élections Groupe de travail DGESCO Esculape et PAI
- 5 Contribution écrite du SNMSU sur le parcours 0-6 ans
- 7 Groupe de travail sur le parcours 3-6 ans
- 8 Collège des enseignants en médecine scolaire - CAPN
- 9 Activités des médecins au cours de l'année 2017-2018
- 10 Haut potentiel et troubles « dys »
- 12 Commissaires paritaires SNMSU Circulaire du 22 nov. 2018
- 13 Activités syndicales
- 15 Bulletin d'adhésion

Pour autant, dans le contexte de grave crise sociale et politique que traverse notre pays, l'intérêt de la négociation syndicale gagnerait à être enfin mieux reconnu par le gouvernement Macron. Surtout avec un syndicat fortement représentatif comme le SNMSU, affilié à l'UNSA-Éducation, fédération réformatrice et toujours deuxième force syndicale à l'Éducation nationale à l'issue des élections.

Nous remercions toutes nos adhérentes et tous nos adhérents qui ont voté et fait voter pour le SNMSU-UNSA Éducation. Merci aussi aux secrétaires académiques SNMSU qui ont organisé des réunions d'information syndicale sur leur territoire en synergie avec le Bureau national. Les périodes pré-électorales demandent une forte mobilisation, mais elles sont l'occasion de belles rencontres avec des médecins de l'éducation nationale de tous horizons et elles témoignent de la vitalité de notre syndicat.

Début 2019, dans le cadre de l'agenda social, le SNMSU rencontrera la DGRH pour faire le bilan du Rifseep 2016-2018 et négocier la révision de l'IFSE pour les trois années à venir. La définition des critères de gestion pour le tableau d'avancement en hors classe ainsi que la revalorisation de la grille indiciaire des médecins de l'éducation nationale conseillers techniques devraient aussi être à l'ordre du jour.

Côté DGESCO, nous sommes toujours dans l'attente d'un groupe de travail sur le projet de circulaire sur les PAI et d'améliorations pour Esculape suite à nos demandes lors de la réunion du 17 octobre 2018, date à laquelle nous avons enfin été reçues au ministère.

Par ailleurs, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, le SNMSU participe activement à l'élaboration du parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation de l'enfant de 0 à 6 ans ainsi qu'au projet de collège des enseignants en médecine scolaire.

Bons congés de Noël à toutes et à tous et bonne année 2019 de la part du Bureau national du SNMSU.

Marianne Barré  
Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation